

# LA GAZETTE D'ATENA 78

Octobre - Décembre 2022



N°71

Association Terroir et Nature en Yvelines-ATENA 78



Les Orobanches du coteau de la Flexanville à Septeuil



Le coteau de la Flexanville, Septeuil



Chouettes à Blaru



Chantier au verger

# Sommaire :

Le coteau de la Flexanville à Septeuil	p.3
L'Orobanche et le Genêt	p.8
A Blaru les élèves protègent la Chevêche	p.11
Chantier au verger de Condé	p.17

## Le mot de la rédac' cheffe :

Vous l'avez reconnue ?? Si, si, c'est bien elle, notre Gazette bien aimée ! Parvenue à son soixante-dizième numéro -déjà l'âge adulte- elle reprend un coup de jeune, sous la conduite de notre jeune administrateur Louan... Alors admirez le résultat, et découvrez les différents les sujets mis à l'honneur dans ce numéro :

- le coteau calcicole de la Flexanville à Septeuil, que nous connaissons bien, avec sa diversité d'habitants, dont l'Orobanche du genêt.
- l'opération nichoirs pour la Chouette chevêche, à l'école de Blaru, avec la classe de CM1-CM2,
- ainsi que les travaux d'entretien au verger communal de Condé-sur-Vesgre, pour ratisser et exporter l'herbe fauchée.

Juliane Tillack

Directeur de la publication : Dominique Robert  
Rédactrice en chef : Juliane Tillack  
Mise en page : Louan Damas  
Relecture : Juliane Tillack, Jacques Liben, Dominique Robert

### Remerciements :

ATENA 78 remercie tous les adhérents qui ont pris part à la rédaction de ce numéro, Pierre Chauvin, Louan Damas, Dominique Robert, Roland Trousseau, ainsi que les photographes, François Bigot, Corinne Bachelet, Jean Guilbaud, Nolan Maudet, Claudette Petitjean, Dominique Robert, Carla Renoux.

ATENA 78 est membre de la Fédération des clubs Connaître et Protéger la Nature-FCPN



**Association TERroir et NATURE en Yvelines-ATENA 78, Mairie de Houdan 78550-HOUDAN**  
**Agréée au titre de l'Environnement en Yvelines - contact [atena.yvelines@orange.fr](mailto:atena.yvelines@orange.fr)**  
**[www.terroir-nature78.org](http://www.terroir-nature78.org)**

# Le coteau de Septeuil

Par Louan Damas

Le coteau de la Flexanville à Septeuil est un des sites qu'ATENA 78 protège et entretient depuis plusieurs années. Il abrite nombre d'espèces intéressantes, rares voire menacées pour la région. Dans cet article nous allons passer en revue ce qui fait les spécificités de ce site, et les raisons pour lesquelles l'association s'y intéresse.

Situé entre Septeuil et Orgerus, ce site est un coteau calcaire. Kezako ? c'est très simple : coteau c'est pour le côté penché, et calcaire c'est la roche mère, sur laquelle le site repose. Ces endroits ont plusieurs particularités qui impactent fortement la diversité des espèces.



Vue du coteau depuis le versant voisin. La parcelle est délimitée par la route en bas, et par la forêt en haut.

(Photo Dominique Robert)

Localisation du coteau par rapport à Septeuil, Orthophoto IGN.

(Louan Damas)

■ Coteau de Septeuil  
Orthophotoplans IGN

## Le commencement :

Tout commence entre 245 et 1.8 millions d'années. A cette époque toute la région est sous l'eau, dans une mer aujourd'hui disparue. La vie aquatique foisonne, les coquillages barbotent tranquillement dans le fond de l'eau.

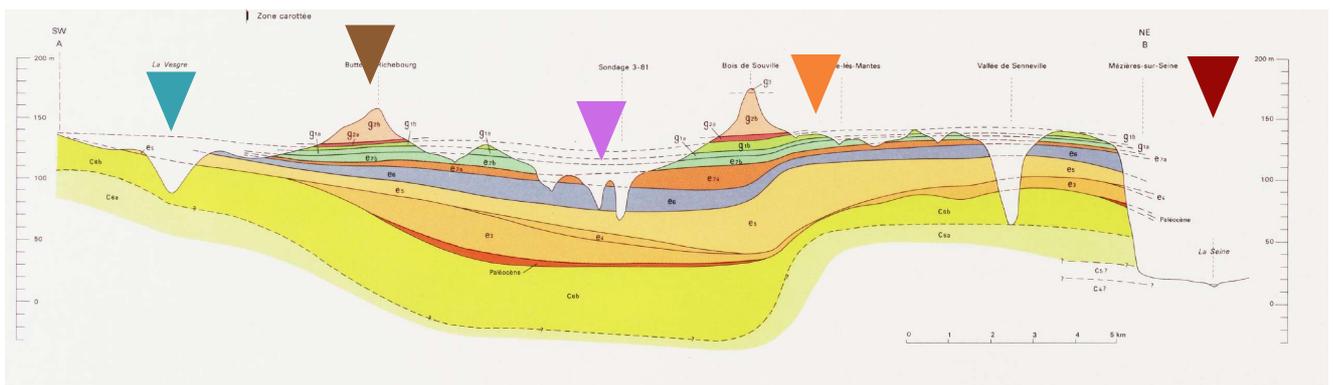
La vie étant ce qu'elle est, les coquillages morts laissent leur coquille vide sur les fonds marins, et elle est vite recouverte par d'autres coquilles. Avec le temps, les coquilles se réduisent en poudre, cette poudre se dépose dans les fonds marins, c'est la sédimentation. Sous la pression, cette poudre finit par s'agréger sous forme d'une roche, le calcaire.

Les différentes époques apportant différents coquillages, plusieurs couches de roches se sont empilées, sous forme d'une pile d'assiettes de plus en plus petite : c'est le bassin parisien.

Chaque assiette est composée d'un calcaire légèrement différent. Ne dépasse à la surface que le bord des assiettes, mis à part pour celle du sommet de la pile, située sous Paris.

Et puis la mer s'est retirée, laissant à nu tout ce calcaire. Peu à peu, avec l'érosion de la pluie, du vent et des fleuves s'est créée une grande plaine rythmée par les vallées et quelques collines liées à la présence de roches plus solides.

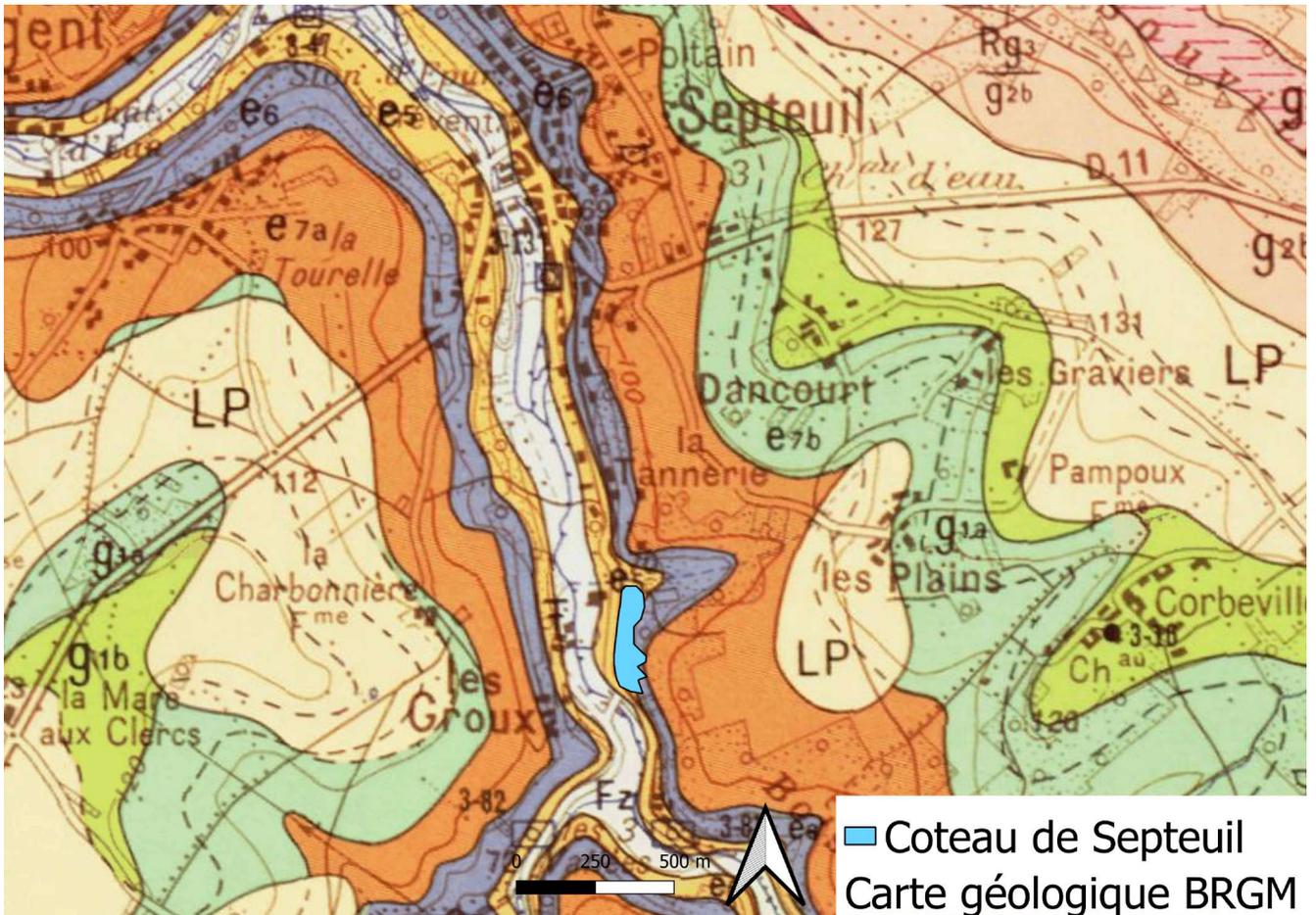
C'est une région géologique très grande, délimitée au Nord par l'Angleterre, au Sud par le massif central, à l'Est par les Vosges et à l'Ouest par le massif armoricain, qui prend naissance peu après Alençon.



Coupe géologique de la région de Septeuil (BRGM)

Sur cette coupe, l'on remarque bien les différentes "assiettes", c'est à dire les couches de calcaires datant d'époques différentes. Les plus proches de la surface sont bien sûr les plus récentes. En leurs points les plus épais, le calcaire du Bartonien (en bleu) mesure 20m, la craie du Campanien (en jaune) en mesure 120.

Le coteau de Flexanville, situé dans la vallée de la Vaucouleurs, résulte de l'érosion du sol par cette dernière, qui se jette en suite dans la Seine. Il repose sur plusieurs de ces couches. 3 millions d'années séparent la formation du sol du bas du coteau de la formation du haut du site !



■ Coteau de Septeuil  
Carte géologique BRGM

Carte géologique de Septeuil, avec en bleu clair le coteau calcaire. On observe que la rivière a coupé à travers plusieurs couches géologiques, laissant apparaître des strates de calcaires de différentes époques. (Damas Louan)

 Calcaire de Septeuil, Ludien inférieur (35 Ma)

 Calcaire Lutétien indifférencié (49 à 45 Ma)

 Calcaire et marnes de Saint Ouen, Marinésien (39 Ma)

 Alluvions récentes, vases et sables (apports continus de la rivière)

### Les particularités d'un coteau calcaire :

Ce qui rend un coteau calcaire intéressant, c'est un ensemble de caractéristiques propres à ces milieux, qui attirent une biodiversité spécialisée.

- Tout d'abord la pente. Cette dernière draine l'eau en l'écoulant, mais de plus elle expose le sol plus directement au soleil. A Septeuil c'est la Vaucouleurs qui a creusé cette pente au fil des siècles.
- Ensuite, la roche mère, qui compose le sol. Le calcaire retient mal l'eau, qui s'écoule facilement. De plus, s'il n'est pas lié à de l'argile il forme un sol peu fertile, retenant mal les éléments minéraux dont les plantes se nourrissent.

- Pour finir le calcaire est une roche basique, dans laquelle les ions nécessaires à la croissance des végétaux sont moins solubles que dans tout autre type de sol (argileux, acides, etc.). Ils sont donc moins disponibles pour les plantes.

Si l'on combine ces facteurs, l'eau ne reste jamais longtemps dans le sol, et quand elle s'écoule elle emmène facilement les éléments nutritifs. Il en résulte un sol sec, basique et pauvre.

Ce sont des conditions de vie difficiles pour les plantes, et pourtant ces endroits réunissent une flore plus que diversifiée, bien plus qu'une simple prairie. Ne poussent que les plantes adaptées, entre autres les Orchidées, qui captent plus d'éléments nutritifs en s'associant à des champignons.

## Les habitants des coteaux

Les caractéristiques de ces coteaux attirent donc des espèces xérophiles, c'est à dire qui aiment la sécheresse. Sous nos latitudes cela représente surtout des espèces assez méditerranéennes, qui ne sont présentes au Nord que dans les endroits les plus secs.

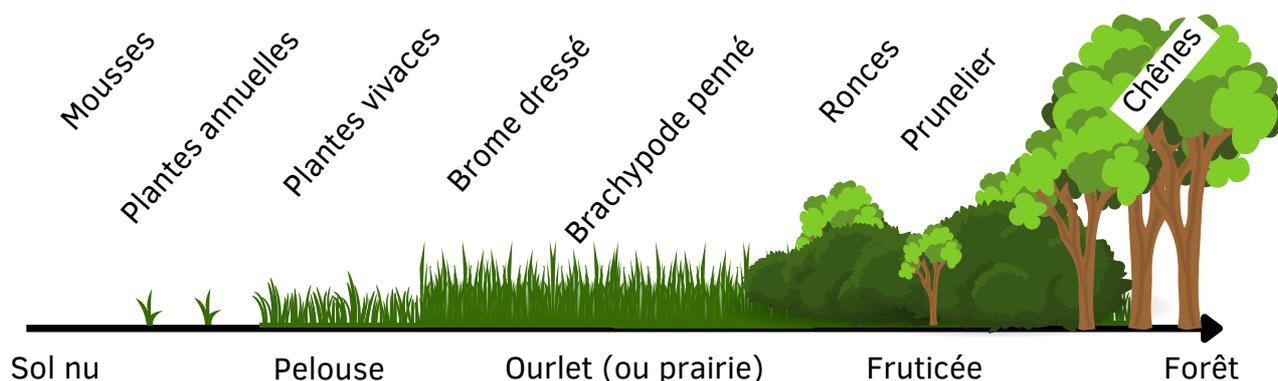
Mais il ne suffit pas d'avoir un coteau calcaire pour obtenir un cortège d'espèces patrimoniales. En effet cela dépend avant tout du type de végétation que l'on y trouve.

La végétation conditionne la présence de presque toutes les autres espèces. Elle est la nourriture de beaucoup d'herbivores, dont la plupart sont spécialisés dans une liste de plantes, mais elle forme également des micro climats et des habitats particuliers.

Un sol de forêt, avec son ombre et sa litière sera toujours plus humide qu'une prairie. Une Pie-grièche préférera vivre dans des zones avec des ronces et des buissons épineux, mais fuira la même zone de buisson si ces derniers sont un mètre plus bas ou plus haut, ou si la ronce manque.

Sur un coteau, comme sur tout habitat, la végétation évolue en permanence, depuis le sol nu jusqu'à son climax, le moment théorique où elle ne peut plus évoluer. C'est le maximum de son développement pour un sol et un climat donné.

On appelle cela une série de végétation.



Série de végétation théorique des coteaux calcaires. Le sol nu est d'abord colonisé par des mousses et des espèces annuelles, puis par des poacées, d'abord le Brome dressé (*Bromus erectus*), puis le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*). Ce sont ensuite les arbustes épineux qui apparaissent (*Prunus spinosa*, *Rosa sp.*) et puis les arbres qui recouvrent le milieu. (Schéma Damas Louan)

En France c'est la forêt qui tient le plus souvent ce rôle, puisqu'une forêt ne peut ni disparaître (à moins de l'y aider) ni évoluer en quelque chose d'autre. Néanmoins dans certaines conditions, comme en haute altitude ou en bord de mer, la forêt ne peut s'installer, et le climax est une végétation plus basse.

Cette succession est bien sûr théorique, et de nombreux événements peuvent la ralentir, la modifier ou même ramener le milieu à un stade précédent.

Le coteau de Septeuil a été une exploitation de vigne, puis une prairie. Aujourd'hui il se situe entre l'ourlet et la fruticée, il est largement dominé par le Brachypode, et par endroits colonisé par les Prunelliers.

On considère souvent que la pelouse est le stade le plus riche en espèces patrimoniales, Orchidées, papillons rares etc. Néanmoins certaines espèces ont besoin d'une mosaïque d'habitats. La Pie-grièche va nicher dans la fruticée, mais chasser en pelouse.

La Lucine, présente à Septeuil et personnage principale d'un précédent article (n°61 janvier/février 2020) vit dans la lisière entre le bois et la pelouse. Il est donc important de conserver une diversité de milieux, tout en veillant à favoriser la pelouse. A ce titre, une partie des arbustes ont été conservée, pour favoriser la nidification des oiseaux.

## Pourquoi les préserver ?

Les coteaux calcaires d'île de France abritent une flore et faune menacées, qu'il est important de préserver.



Photographies aériennes de la région de Septeuil, à gauche en 2022 et à droite dans les années 50. Outre le changement de pratiques agricoles, on observe que la forêt actuelle, au centre était en réalité une prairie. Le hameau et le site industriel se sont fortement développés. Le coteau, en rouge, pris entre la progression du bois et l'urbanisation n'est plus qu'une relique de ce qu'il était. (Photographies aériennes IGN.)

En raison du phénomène de succession écologique, un coteau calcaire non pâturé devient vite une forêt. Or, ces milieux pauvres, difficiles d'accès et peu appétents pour les bêtes, sont aujourd'hui abandonnés par l'agriculture moderne, et laissés aux arbustes. Dans la région, les coteaux calcaires sont fréquents dans les anciens cours de la Seine, mais presque toujours occupés par une forêt. Ce sont donc les pelouses des coteaux calcaires qui sont en perte, et avec elles toutes les espèces dont nous parlerons plus tard.

Pour préserver ces pelouses, l'idéal est d'y installer un troupeau, qui en pâturant empêche l'évolution du milieu. Mais il est difficile de trouver une personne acceptant de mettre son troupeau dans un coteau sec, pauvre et qui ne peut nourrir ses bêtes que quelques semaines par an. D'autant plus qu'il faut mettre les animaux quand les plantes rares ont fini leur reproduction, soit à l'automne, quand la végétation est encore plus sèche.

Une autre solution est de venir couper manuellement la végétation en hiver, puis de ratisser toutes les plantes coupées, pour éviter l'enrichissement du sol, qui accélérerait le processus de colonisation par les arbustes. C'est ce qui est fait chaque année à Septeuil, en plus de l'arrachage des jeunes ligneux et de l'entretien de la lisière pour la Lucine. Pour en savoir plus les actions menées par ATENA sur ce site, voir les gazettes n°50, 52, 56, 59 et 61.

La partie du coteau de Septeuil entretenue par l'association ne fait que 12 000m<sup>2</sup>, ce qui est peu, mais tout juste assez pour permettre à des populations d'espèces sauvages de se maintenir. Isolé au milieu d'un paysage agricole céréalière et de bois, sa conservation est primordiale pour les espèces qu'il abrite.

Maintenant que vous connaissez mieux ce site, et la raison qui nous pousse à le préserver, nous allons pouvoir vous présenter les espèces patrimoniales qui y vivent, et qui font sa valeur.

# L'Orobanche et le Genêt

Par Louan Damas

Comme nous l'avons vu, le coteau de Septeuil accueille de nombreuses espèces patrimoniales. Au-delà de leur rareté, ces espèces ont souvent une histoire et une écologie passionnante. Aujourd'hui voici la fable de l'Orobanche et du Genêt.

## Une plante parasite

La caractéristique principale des plantes est leur capacité à synthétiser leur propre matière organique. Elles peuvent, à partir d'éléments minéraux, créer leurs organes, à partir du soleil leurs sucres etc. Ce sont des organismes **autotrophes** qui se suffisent à eux mêmes. A l'inverse, nous autres animaux sommes **hétérotrophes**. Nous ne créons pas notre propre matière organique, nous la récupérons en nous nourrissant d'autres êtres vivants.

Une situation assez confortable !

C'est bien l'avis de l'Orobanche du genêt (*Orobanche rapum-genistae*). Bien qu'étant une plante on ne peut plus végétale, elle ne fait pas partie de l'aimable groupe des autotrophes. Cette dernière est parasite, et plus précisément **holoparasite** !

Plutôt que de développer des racines, de former sa sève à partir des éléments puisés dans le sol, elle prend sa sève directement chez une plante hôte. Cette plante a été découverte sur le coteau de Septeuil cette année. Ce qui fait de Septeuil la dixième commune d'Île-de-France à héberger cette plante !

Contrairement aux plantes **hémiparasites** comme le Gui des feuillus (*Viscum album*), les holoparasites ne produisent rien par eux mêmes

Là où un Gui est vert, car il possède sa propre **chlorophylle**, l'Orobanche ne possède pas de chloroplastes, et n'a donc qu'une couleur morne, jaune-brun. La différence se situe dans le type de sève qui est prélevée.

En effet le Gui subtilise la **sève brute**, c'est à dire les éléments minéraux tels qu'ils ont été captés par la plante, sans les composés organiques issus de la photosynthèse. L'Orobanche prélève la **sève élaborée**, c'est à dire composée de sucres, éléments minéraux et autres composés organiques. Elle n'a donc rien à produire.



Orobanche du Genêt (Photo Nolan Maudet)

Afin de trouver un hôte, le germe cherche très vite à se fixer sur une racine, puis se transforme en un puissant **suçoir**, qui tire la sève de la plante. Mais il ne suffit pas de tomber sur n'importe quelle plante. En effet, chaque Orobanche se fixe sur une liste très restreinte de végétaux. Dans le cas qui nous intéresse, la plante hôte est le **Genêt des teinturiers** (*Genista tinctoria*). Dans d'autres endroits cette plante parasite l'Ajonc d'Europe (*Ulex europeaus*), ou d'autres Fabacées.

### Un genre menacé

En Île-de-France l'Orobanche du genêt est classée en **danger d'extinction**, sur le critère C2a(i). Cela signifie qu'il y a moins de 250 individus dans chaque station. A Septeuil on en trouve à peine une trentaine.

Pour garantir l'avenir de cette espèce sur le site, il est crucial de **conserver sa plante hôte**, le Genêt des teinturiers. Ce dernier ne pousse que dans les endroits chauds et secs, et reste assez courant dans les Yvelines. Comme beaucoup des espèces patrimoniales du coteau, notre Orobanche préfère être en **pleine lumière**, et doit donc être protégée de la recolonisation du milieu par les arbustes.

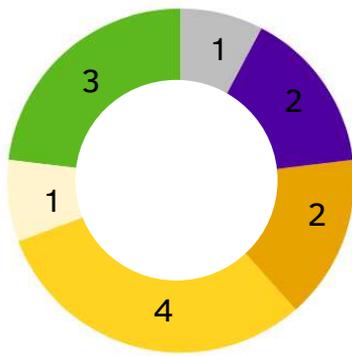


Genêt des teinturiers, avec en arrière plan son Orobanche (Photo Carla Renoux)



Fleur de l'Orobanche du Genêt (Photo Nolan Maudet)

Et les autres Orobanches dans l'histoire ? En Île-de-France on compte 13 espèces, dont deux disparues, et une pour laquelle l'on ne dispose que de très peu d'informations quant à sa présence dans la région.



- Préoccupation Mineur
- Quasi Menacée
- Vulnérable
- En Danger
- Régionalement Éteinte
- Donnée Insuffisantes

Statuts des Orobanches en Île-de-France, d'après AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. et HENDOUX F., 2011. Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Paris. 80 p.

C'est donc un genre particulièrement menacé dans la région. Pour comparaison sur l'ensemble de la flore d'Île-de-France, la moitié des espèces est en Préoccupation Mineure, contre seulement un quart chez les Orobanches.

### Identifier les Orobanches

L'identification des différentes Orobanches est délicate, car ce sont des espèces à la coloration variable, sans feuilles. L'on ne peut donc se fier qu'aux fleurs, qui n'ont souvent aucune couleur. Le plus simple est bien souvent d'identifier la plante hôte, ce qui limite grandement les possibilités.



Stigmate rouge de *picridis*. (Photo Dominique Robert)

L'Orobanche de la Picride (*Orobanche picridis*) à GAUCHE, et la très proche Orobanche gracile (*Orobanche gracilis*) à droite.

Ces deux espèces se distinguent par la couleur du stigmate (extrémité renflée du pistil). Il est rouge chez *picridis*, et jaune cerclé de rouge chez *gracilis*. Cette dernière est souvent teintée de rouge sur la tige et les fleurs, mais ce n'est pas systématique. (Photos Dominique Robert)

# A Blaru, les élèves de l'école protègent la Chouette chevêche

Par Dominique Robert

Reportage photo Francois Bigot

*" Au mois de novembre 2021, l'Association ATENA 78 est venue dans la classe des CM1-CM2 à BLARU. Ils nous ont dit que les Chouettes étaient des rapaces nocturnes et nous ont montré et appris les différentes espèces et leurs habitats. Les Chouettes ont 2 sens extraordinaires : l'ouïe et la vue. Elles ont également un vol très silencieux. On a disséqué des pelotes de réjection. Ensuite, on a fabriqué 5 nichoirs pour les Chouettes chevêches que l'on a ensuite mis en place à Blaru".*

Aloïse, Alycia, Ambre, Andy, Candice, Gabriel, Jules, Kacilya, Léandro, Léonie, Lina, Lucas, Lynnaë, Marion, Mya, Pharell, Qetsia, Riwane, Sofia, Thomas, Vinicius, Zack



Les élèves font connaissance avec les RAPACES NOCTURNES d'ÎLE-DE-FRANCE.

A chaque fois nous insistons sur le fait qu'ils s'agit bien d'oiseaux « de proximité », qui vivent dans leur village et les communes alentour... pas des mythiques dinosaures... ou d'animaux exotiques que l'on voit à la télé... mais bien d'oiseaux vivant autour de chez eux, qu'ils peuvent voir ou le plus souvent entendre, car ces oiseaux EXTRAORDINAIRES vivent la nuit !



## Vivre la nuit dans la nature !

Ces oiseaux EXTRAORDINAIRES, ont développé des facultés et des sens performants pour vivre la NUIT et se nourrir toute l'année, y compris en hiver.

Les élèves pensent immédiatement à LA VUE, et c'est vrai que la taille des yeux est remarquable, la pupille très grande et la rétine dotée de cellules sensibles capables de capter la moindre luminosité résiduelle.

Mais c'est avant tout l'OUÏE, l'organe premier permettant de détecter les bruits menus des rongeurs encore invisibles, se déplaçant dans l'herbe haute. Lorsque le rapace nocturne quitte son perchoir en direction de la proie entendue, son VOL SILENCIEUX lui permet alors de porter son attaque jusqu'à sa proie, sans être entendu !



## Que mangent donc les rapaces nocturnes ?

C'est ce que les élèves vont découvrir par eux-mêmes, en étudiant le contenu d'une « pelote de réjection ». Au fait : « Ré ou Dé-jection ? »... cette petite distinction de vocabulaire permet de bien préciser que le produit ne sort pas par le même orifice, et que la « pelote » étudiée en classe a été « RE-crachée », ou « RE-jetée » par le bec et qu'elle n'a pas transité dans l'intestin...

Une fois la digestion terminée, la pelote contient tous les restes osseux non dissous par les sucs digestifs, ainsi que les poils (ou plumes) des proies consommées.

Les élèves se passionnent alors pour l'enquête : mais « A QUI APPARTIENT CE CRÂNE » ? Les petits os ayant été extraits de la pelote, les crânes vont permettre de classer la proie :

- Oiseau ou mammifère », **présence d'un bec ou bien de dents ?**
- Ensuite « carnivore ou végétarien », **présence ou non de canines ?**

et les élèves cheminent ainsi à la découverte d'un régime alimentaire.



# Fabrication en classe de 5 nichoirs à Chouette chevêche

Par Pierre Chauvin

Reportage photo Jean Guilbaud

Le local de la salle des fêtes de BLARU a été mis à disposition des cinq bénévoles d'ATENA 78 pour y recevoir une vingtaine d'élèves. A l'intérieur, cinq tables ont été disposées pour accueillir les ateliers composés chacun d'un animateur et de quatre élèves.

Un modèle de nichoir à réaliser est présenté aux élèves par Dominique. Il est composé de la base d'une caisse en bois pour 6 bouteilles de vin à laquelle on ajoute des tasseaux de renfort ainsi qu'une paroi composée de planchettes issues du démontage de caisses en bois (atelier extérieur). Après examen du croquis de montage et explications sur les différents composants du nichoir (trou d'envol, planchette d'entrée, trappe de visite et taquets de fermeture), on commence la fabrication.

Le perçage du trou d'envol captive l'attention. Certains petits bricoleurs commentent l'outil (scie cloche), pendant que d'autres prennent peur du bruit occasionné ou commentent l'opération. Tous, filles et garçons, sont très pressés de participer et il est parfois nécessaire de calmer les ardeurs : apprendre à réfléchir avant d'agir dans la précipitation...



Rappel sur la Chevêche : pourquoi et comment la protéger ?



Présentation du modèle de nichoir de type « caisse à vin »



Démontage de caissettes pour récupérer différents éléments nécessaires à la fabrication du nichoir





Si pour des raisons de sécurité, la scie cloche est réservée à l'usage des adultes, la scie égoïne est une expérience qui ravit les élèves.



Chacun veut tester ses aptitudes et très vite, les compétences apparaissent : untel se propose de mesurer et de reporter la mesure sur un tasseau, un autre veut s'essayer au maniement de la scie égoïne, un troisième cherche à tout prix à manier la visseuse tandis qu'un autre se risque à jouer de la tenaille pour enlever un clou. Le travail d'équipe s'organise.

On n'hésite pas à se mettre à trois pour immobiliser un tasseau en cours de sciage. Les conseils des uns profitent aux autres. Corinne, la maîtresse circule entre les groupes pour apporter son aide, encourager les uns, calmer les autres, soigner une égratignure... On s'applique pour réussir, finir avant les autres et admirer le résultat final.



Les prises de mesures sont précises pour ajuster les différentes pièces, tracer et découper les tasseaux d'assemblage.



La fin des cours arrive déjà ! Les enfants sont ravis mais ont peine à quitter leur emploi d'un moment.. Les nichoirs sont quasi terminés. On s'active pour ranger les outils, balayer et remettre la salle en ordre. Pris par le temps, la couche de lasure sera appliquée plus tard, au calme.



La maîtresse passe d'atelier en atelier pour conseiller et encourager ses élèves, par ailleurs totalement investis à leur tâche.

# Installation des nichoirs dans le village

Photos : Corinne Bachelet

Toute la classe se retrouve au printemps dans un centre équestre fréquenté par l'école, pour aller ensemble installer deux nichoirs. La présence de la Chouette chevêche est en effet déjà connue sur place : le but du jeu est de lui offrir des gîtes sécurisés par rapport à la Fouine, qui rode dans les bâtiments et qui est susceptible de manger les poussins.



Les nichoirs sont installés sur les parois du manège, dotés de tubes anti-fouine débordant largement au dessus du vide, pour empêcher cette acrobate de pénétrer dans le nichoir. De la découverte des rapaces nocturnes en classe, en passant par la fabrication des nichoirs suivi de leur installation sur le terrain, les élèves ont fait leur apprentissage de futurs protecteurs de la nature.

# Vergers de Condé

Novembre 2022

Par Roland Trouseau  
Photos Claudette Petitjean



Chaque année, la strate herbacée du verger est entièrement fauchée en automne, pour empêcher la repousse des ligneux, tout particulièrement les épines noires. Jusqu'ici le produit de la coupe se décomposait sur place, enrichissant le sol, aux dépens de la diversité floristique. **Pour la première fois cette année il a été ramassé, rapporté au pied des pommiers ou mis en tas pour être ensuite évacué.**



Ratissage de l'herbe sèche.

A Condé-sur-Vesgre, ATENA 78 est cogestionnaire, avec l'AME (Association Mémoire et Environnement) de Condé, d'un terrain mis à disposition par la commune, sur lequel **un verger a été planté et une petite mare aménagée** (voir Gazette n°40, décembre 2015-janvier 2016).

*Cette petite mare temporaire a d'ailleurs été recreusée l'an passé pour ralentir sa vitesse d'assèchement en fin de printemps.*

*Inutile de vous dire cependant qu'avec le climat estival de cette année, assèchement il y a eu, mais l'eau était encore présente mi-juillet, et les pluies d'automne, bien que parcimonieusement distribuées par les nuages, commencent à nouveau à remplir.*

A l'extrémité sud-ouest du terrain, une zone gérée seulement par l'AME accueille un potager.

Le verger comporte une vingtaine d'arbres : des pommiers et 2 poiriers, plantés en 2015 et 2016.

**Chaque année, le verger est fauché et la coupe est laissée sur place, enrichissant ainsi progressivement le sol**, ce dont bénéficient les pommiers, mais aussi l'ensemble de la parcelle : **d'où une flore qui évolue vers des plantes de sol riche, telles la fétuque ou la houlque, graminées (Poacées)** de leur état, retrouvées sur la totalité des points d'un comptage effectué en juin.

Elles sont accompagnées de quelques légumineuses (Fabacées), lotier, vesce,... présentes autour de 10% et qui continuent à fournir leur dose d'azote à la parcelle, très bien, mais aussi quelques mauves, achillées, marguerites et campanules, apportant aussi leurs fleurs bienvenues pour colorer le verger et nourrir la faune, en particulier les insectes.

## Création du verger et de sa mare

Le verger de Condé résulte de la volonté de Claudette Petitjean, présidente de l'AME, épaulée par ATENA 78 venue en appui à ce projet.

- Décembre 2014 : le terrain de 4250m<sup>2</sup> est mis à disposition des associations, sur la base d'une convention de gestion signée avec la Mairie.
- Le financement est assuré par une subvention de 3115 € du Conseil Régional d'Île-de-France.
- Un complément de 1000 € a été accordé par le député de la 9ème circonscription, J-M Tétart, sur sa réserve parlementaire.

Et sont présents également des **chardons**, très généreux aussi en matière de floraison.

**Ah, les chardons ! Les cirses**, plutôt.

On en trouve de deux espèces : le **Cirse commun** (*Cirsium vulgare*) et le **Cirse des champs** (*Cirsium arvense*).

Le **Cirse commun**, qui ne l'est pas tellement dans le verger, quelques exemplaires seulement, est une **plante bisannuelle**, ce qui veut dire que la première année, il fait des feuilles, la deuxième, des fleurs, donc des graines, et qu'au bout de cette deuxième année, il meurt. Son implantation est donc limitée, surtout si on le fauche à la floraison et qu'il ne fait alors pas de graines.

Et justement, c'est ce qui lui est arrivé, à cause de l'autre cirse.

Le **Cirse des champs**, lui, est très présent, autour de 50 % dans les comptages dans les zones où il s'est installé. C'est une **plante vivace**, ce qui veut dire que la première année, il fait des feuilles, la deuxième, des fleurs, donc des graines, la troisième, des fleurs et des graines, la quatrième, etc...

On ne l'arrête plus ! Et ses graines, toutes légères et surmontées d'un plumet, se dispersent partout, dans les champs, les friches, les prés, les vergers, les bords de route... Là où il est installé, il colonise sur place l'espace par ronds grâce à son système racinaire et ses rhizomes (tiges souterraines qui progressent en tous sens à partir du pied mère), et il gagne de nouveaux espaces par ses graines transportées par le vent..

**Espèce envahissante**, donc, ce qui lui a valu d'être **décrétée nuisible** dans de nombreux départements, dont celui des Yvelines, avec obligation de le détruire au plus tard en début de floraison, avant qu'il ne produise des graines viables.

Tous les moyens sont bons : désherbage en mai-juin sur céréales à paille lors de la sortie des tiges, voire désherbage en juillet avant récolte dans certains cas.

- Septembre 2015 : opération lourde de défrichage forestier pour ouvrir le milieu.

Le terrain, à l'abandon depuis plusieurs années, est à l'état de friche arbustive, colonisé par un taillis impénétrable de pruneliers.

- Septembre 2015 : nous avons fait appel à un tracteur forestier pour dégricher, puis désoucher et enfin labourer le sol. En complément, une pelleteuse a creusé une mare au point bas du terrain dans un sol argileux.

- Novembre 2015 : les adhérents des deux associations ont planté les 4 premiers pommiers et procédé à un remodelage de la mare pour améliorer son étanchéité (Gazette d'ATENA 78 n°40, déc 2015/janv 2016).

- Juin 2016 : une prairie fleurie a été semée pour le bonheur, et jusqu'à l'automne, des insectes pollinisateurs.

- Novembre 2016 : deuxième chantier de plantation, cette fois ce sont 12 pommiers et 4 poiriers qui ont été plantés, portant l'effectif complet à 20 fruitiers.

- Les plants ont été choisis dans des variétés anciennes, les plus locales et adaptées au terroir d'Île-de-France.

- Des réunions pédagogiques préparatoires ont eu lieu à l'école et en novembre, les élèves sont venus planter une haie champêtre, pour boucler la lisière du terrain (Gazette d'ATENA 78 n°45, nov-déc 2016).

- Mars 2018 : séance pédagogique, sous la conduite des Croqueurs de pommes d'Île-de-France, à la taille de formation des pommiers et poiriers (Gazette d'ATENA 78 n°52, mars-mai 2018).

- Septembre 2021 : la mare a été creusée et agrandie pour augmenter son volume d'eau et ralentir son assèchement.

Dominique Robert

Un désherbage ciblé est possible, qui consiste à passer un fil imbibé de produit sur les chardons dépassant de la culture, qui n'est alors pas touchée, mais cette méthode est rarement appliquée. Le passage d'une **écimeuse** permet également de couper les têtes dépassant de la culture, ce qui réduit fortement le nombre de fleurs, technique très utilisée en agriculture biologique.

Les coupes successives dans une prairie (3 ou 4 par an) vont également épuiser les cirses et empêcher la production de graines : au bout de 3-5 ans de ce régime, leur nombre est quasiment réduit à néant.

**Bon, et au verger, alors ?** Des graines venues de l'extérieur y sont arrivées, ont trouvé sous les débris de fauche (qui ont étouffé la végétation en place) une terre nue et fertile tout à fait à leur goût, et les cirses se sont installés.

**La coupe annuelle d'automne** réalisée au verger, **recommandée pour avoir un maximum de fleurs et de graines diversifiées le plus tard possible**, ne permet pas de lutter contre le Cirse des champs, et celui-ci a pris de l'ampleur.

Du point de vue biodiversité, il fait beaucoup de fleurs, c'est un point positif.

Du point de vue circulation dans le verger, son abondance peut être un problème épineux, d'où la réalisation de voies de circulation fauchées.

Du point de vue réglementaire, **il est indésirable** au moment de son arrivée dans le verger.

Pour respecter la réglementation, la fauche a été avancée mi-juin pendant deux années afin de couper les chardons en fleurs, **supprimant malheureusement les autres plantes à fleurs**, ce qui n'est pas satisfaisant.

Un repérage a donc été fait en 2022 à la mi-juin, pour cibler les zones infestées de chardons et couper uniquement celles-ci, **ce qui fut fait dans la deuxième quinzaine de juin** sur un petit parcours circulaire. Et enfin, fauche tardive et coupe générale fin octobre, ce qui nous amène au ramassage !

**En effet, comme nous l'avons dit, l'accumulation des débris organique de fauche enrichit le sol, ce qui diminue la diversité floristique** et favorise les Poacées et aussi le Cirse des champs, tant par la terre mise à nu que par la fertilité accrue du sol.

Afin d'éviter ce phénomène, le groupe d'une demi-douzaine de volontaires mené par Claudette Petitjean a ramassé les débris, à la fourche et au râteau.



Le produit de la fauche est rapporté tout autour des pommiers, pour leur en faire profiter des multiples avantages...

**Pour une part, les rémanents ont été regroupés au pied des fruitiers**, ce qui présente de nombreux avantages : la fertilité est ainsi concentrée pour les arbres (qui seront stimulés au fur et à mesure de la décomposition de cette matière organique), et réduite pour les cirses.

La zone circulaire couverte au pied des arbres par une bonne épaisseur de débris va étouffer l'herbe, qui fera moins de concurrence aux pommiers et poiriers. Il est possible que quelques graines de cirses tentent de pousser dans cette matière, et il sera utile à l'occasion des passages dans le verger d'enlever les éventuelles jeunes pousses, afin de ne pas les encourager dans cette voie...

De plus, cette même couche organique va diminuer l'évaporation de l'eau l'été suivant, assurant aux arbres une meilleure alimentation hydrique. Que du bonheur !

Vous pouvez le faire aussi chez vous, si vous avez des arbres, en prenant bien soin de dégager la base du tronc, la matière organique ne devant pas la recouvrir, de préférence.



**Et la deuxième part ? Une partie des débris a simplement été regroupée en plusieurs tas, qui seront à terme emportés dans le potager**, afin d'y être utilisés pour le fertiliser après transformation en compost.

Pour la suite, nous avons pris connaissance **d'un arrêté préfectoral d'octobre 2021, qui supprime l'obligation de destruction du Cirse des champs, qui n'est plus classé nuisible désormais (voir page suivante).**

Notons que ce changement de classement administratif ne lui enlève pas son caractère envahissant, mais donne plus de souplesse quant à sa gestion...

**Le principe de ne pas lui faciliter la vie en organisant le ramassage des débris de la fauche d'automne est à conserver, mais concernant la fauche partielle de juin**, il semble possible de la simplifier, en fauchant uniquement le long des arbres, ce qui permettra :

- de maîtriser plus spécifiquement les cirses à cet endroit,
- de circuler en juin avec les classes pour les visites du verger,
- et de faciliter la récolte des fruits pouvant s'effectuer avant la **fauche générale d'automne.**

Il restera alors des cirses des champs dans le verger en été, mais dans des proportions que l'on espère plus équilibrées, et ils **joueront leur rôle dans la biodiversité** du site en compagnie du reste de la végétation, dans laquelle on peut encore citer parmi les plantes recensées en juin dernier des millepertuis, berces communes, gesses des prés et sainfoins...

Nous avons bénéficié pour ces travaux d'une belle après-midi ensoleillée, et les éclaircies ont duré jusqu'au soir, nous permettant de profiter d'un bel éclairage sur la végétation, et en particulier le tronc du bouleau qui, bien que mort, n'en continue pas moins d'illuminer l'endroit.



## Les cirses ? Ils adorent, un véritable régal !

Demi-deuil (*Melanargia galathea*)

Photos D. Robert



## Nouvelle réglementation en vigueur

Direction Départementale des Territoires  
Service économie agricole

### Arrêté préfectoral

abrogeant l'arrêté préfectoral n°A 2013-30 du 11 juillet 2013 rendant obligatoire la lutte contre le Chardon des champs (*Cirsium arvense*) dans le département des Yvelines.

### Le préfet des Yvelines

### Officier de la légion d'honneur

... /... **CONSIDÉRANT** que la publication de l'arrêté du 16 avril 2020 portant établissement d'organisme nuisibles au titre du 6° de l'arrêté L. 2513 du code rural a modifié l'arrêté du 31 juillet 2000.

**CONSIDÉRANT** que cette modification a eu pour conséquence le retrait du Chardon des champs de l'annexe B dudit arrêté.

**CONSIDÉRANT** que le Chardon des champs n'est dès lors plus considéré comme un organisme nuisible aux végétaux.

Sur proposition de la Directrice départementale des territoires des Yvelines

#### ARRÊTE :

**Article 1 :** l'arrêté préfectoral n°A 2013-30 du 11 juillet 2013 rendant obligatoire la lutte contre le Chardon des champs (*Cirsium arvense*) sur le territoire du département des Yvelines est abrogé.

**Article 2 :** le secrétaire général de la préfecture, le DRIAF, la DDT, les maires du département des Yvelines, les forces de police et de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les communes.

Fait à Versailles le 7 octobre 2021

Le préfet des Yvelines